



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - ACTIF

(en millions de dirhams)	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008
Goodwill	196,1	234,5
Immobilisations incorporelles	0,7	1,3
Immobilisations corporelles	3 447,6	2 978,1
Immeubles de placement	63,7	64,0
Autres actifs financiers	146,4	138,9
• Prêts et créances	137,1	128,0
• Actifs disponibles à la vente	9,3	10,9
Impôts différés actifs	0,0	5,8
Actif non courant	3 854,5	3 422,6
Autres actifs financiers	13,5	21,1
• Instruments dérivés de couverture	13,5	21,1
Stocks et en-cours	1 166,7	1 098,2
Créances clients	226,4	218,7
Autres débiteurs courants	1 203,5	1 164,6
Trésorerie et équivalent de trésorerie	291,6	67,7
Actif courant	2 901,6	2 570,3
TOTAL ACTIF	6 756,1	5 992,9

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - PASSIF

(en millions de dirhams)	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008
Capital	419,1	419,1
Primes d'émission et de fusion	34,6	34,6
Réserves	1 571,1	1 486,5
Résultat net part du groupe	554,4	500,1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 579,2	2 440,3
Intérêts minoritaires	78,3	80,3
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 657,5	2 520,6
Provisions	361,4	349,3
Avantages du personnel	435,9	401,5
Dettes financières non courantes	738,5	545,6
• Dettes envers les établissements de crédit	738,5	545,6
Impôts différés Passifs	276,7	204,9
Autres créanciers non courants	0,0	4,3
Passif non courant	1 812,4	1 505,6
Provisions	8,6	0,0
Dettes financières courantes	258,1	259,9
• Dettes envers les établissements de crédit	258,1	259,9
Dettes fournisseurs courantes	1 713,6	1 331,3
Autres créanciers courants	305,9	375,5
Passif courant	2 286,2	1 966,7
TOTAL PASSIFS	4 098,7	3 472,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	6 756,1	5 992,9

ETAT DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de dirhams)	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008
Chiffre d'affaires	5 696,0	5 698,7
Autres produits de l'activité	2 345,4	2 428,4
Produits des activités ordinaires	8 041,4	8 127,1
Achats	(5 857,2)	(5 939,7)
Autres charges externes	(455,5)	(437,5)
Frais de personnel	(549,9)	(627,0)
Impôts et taxes	(37,1)	(40,6)
Amortissements et provisions d'exploitation	(214,9)	(299,8)
Autres produits et charges d'exploitation nets	23,9	26,5
Charges d'exploitation courantes	(7 090,7)	(7 318,0)
Résultat d'exploitation courant	950,6	809,1
Cessions d'actifs	(9,7)	1,7
Résultats sur instruments financiers	(7,6)	54,8
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(32,5)	(53,8)
Résultat des activités opérationnelles	900,9	811,9
Produits d'intérêts	12,8	22,7
Charges d'intérêts	(53,4)	(35,4)
Résultat de change	7,8	(35,3)
Autres produits et charges financiers	(1,7)	6,7
Résultat financier	(34,5)	(41,3)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	866,4	770,6
Impôts exigibles	(221,3)	(251,3)
Impôts différés	3,4	(11,6)
Résultat net des entreprises intégrées	648,6	507,7
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	648,6	507,7
Résultat des activités abandonnées	(87,9)	0,0
Résultat de l'ensemble consolidé	560,7	507,7
Intérêts minoritaires	(6,3)	(7,6)
Résultat net - Part du Groupe	554,4	500,1
Résultat net par action en dirhams		
• de base	132,3	119,3
• dilué	132,3	119,3

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En Millions de MAD	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008
Résultat de l'exercice	560,7	507,7
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	(1,6)	(3,3)
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	0,5	1,0
Résultat Global	559,6	505,4
Intérêts Minoritaires	6,3	7,6
Résultat Global net - Part du Groupe	553,3	497,8

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	Réserves des Opérations de couverture	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2008	419,1	34,6	1 932,3	0,0	3,2	0,0	2 389,2	75,7	2 464,8
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			(174,0)				(174,0)	(0,2)	(174,1)
Corrections des erreurs N-1 :									
Montants retraités à l'ouverture	419,1	34,6	1 758,3	0,0	3,2	0,0	2 215,2	75,5	2 290,7
Variation CP pour 2008									
Résultat net de la période			500,1				500,1	7,6	507,7
Résultat couverture des flux de trésorerie									
Pertes et profits de conversion									
Pertes et profits de réévaluation des AFS					(3,3)		(3,3)		(3,3)
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					1,0		1,0		1,0
Autres éléments du résultat global									
Résultat global total de l'année			500,1	0,0	(2,3)	0,0	497,8	7,6	505,4
Dividendes distribués			(335,3)				(335,3)	(2,8)	(338,1)
Autres transactions avec les actionnaires			62,6				62,6		62,6
Total des transactions avec les actionnaires			(272,7)	0,0	0,0	0,0	(272,7)	(2,8)	(275,6)
Au 31 décembre 2008	419,1	34,6	1 985,7	0,0	0,9	0,0	2 440,3	80,3	2 520,6
Au 1^{er} janvier 2009	419,1	34,6	1 985,7	0,0	0,9	0,0	2 440,3	80,3	2 520,6
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			(54,4)				(54,4)	0,0	(54,4)
Corrections des erreurs N-1 :			0,0				0,0		0,0
Montants retraités à l'ouverture	419,1	34,6	1 931,3	0,0	0,9	0,0	2 385,9	80,4	2 466,2
Variation CP pour 2009									
Résultat net de la période			554,4				554,4	6,3	560,7
Résultat couverture des flux de trésorerie									
Pertes et profits de conversion									
Pertes et profits de réévaluation des AFS					(1,6)		(1,6)		(1,6)
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global					0,5		0,5		0,5
Autres éléments du résultat global									0,0
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	554,4	0,0	(1,1)	0,0	553,3	6,3	559,6
Dividendes distribués			(360,4)				(360,4)	(8,4)	(368,8)
Augmentation de capital									
Autres transactions avec les actionnaires			0,5				0,5	0,0	0,5
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	(359,9)	0,0	0,0	0,0	(359,9)	-8,4	(368,3)
Au 31 Décembre 2009	419,1	34,6	2 125,7	0,0	(0,3)	0,0	2 579,2	78,3	2 657,5



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ		
En millions de dirhams	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	560,7	507,7
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	326,0	427,7
Autres ajustements	13,1	(62,1)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	899,8	873,3
Elimination de la charge (produit) d'impôts	217,8	262,9
Elimination du coût de l'endettement financier net	40,6	12,7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	1 158,3	1 148,9
Incidence de la variation du BFR opérationnel	358,0	104,8
Impôts différés	27,1	28,4
Impôts payés	(221,3)	(251,3)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 322,1	1 030,8
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(784,1)	(690,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,1	9,6
Autres flux	49,3	75,4
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(726,8)	(606,0)
Emprunts	432,9	4,6
Remboursement d'emprunts	(240,0)	(130,9)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(360,4)	(335,3)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(8,4)	(2,8)
Coût de l'endettement net	(40,6)	(12,7)
Variation des comptes d'associés	(153,2)	(94,4)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(369,7)	(571,5)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	225,6	(146,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(192,2)	(45,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	33,4	(192,2)
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	225,6	(146,7)

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2009 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

Ainsi, le Groupe a appliqué en 2009 au niveau des présents états financiers la norme IAS 1 révisée.

Les principales dispositions de cette norme révisée sont :

- Institution d'un nouvel état intitulé Etat du Résultat Global. Ce dernier comprend des éléments de produits et de charges qui ne sont pas comptabilisés dans le résultat.

Le changement facultatif d'intitulé de certains états :

- Le bilan est désormais intitulé : Etat de la situation financière ;
 - Le tableau des flux de trésorerie est désormais intitulé : Etat de flux de trésorerie ;
 - Le tableau de variation des capitaux propres est désormais intitulé : Etat de la variation des capitaux propres.
- Par ailleurs le Groupe Cosumar a opté pour le choix de présenter l'Etat du résultat global en deux états :
- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
 - Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2009. Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2009

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUCRAFOR	87,5%	87,5%	Intégration Globale
SUNABEL	94,5%	94,5%	Intégration Globale
SURAC	95,0%	95,0%	Intégration Globale
SUTA	96,0%	96,0%	Intégration Globale

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 Décembre 2009 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société.

Ce jeu complet comprend outre l'Etat de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.

37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires
COSUMAR
8, Rue El Moutamid Bnou Abbad
Casablanca

101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la société Cosumar et de ses filiales comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2009, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilités des Auditeurs
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse
A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que :
• La Société Cosumar a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2007 achevé en 2008 au titre de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur les revenus et de la taxe sur la valeur ajoutée, couvrant les exercices allant de 2003 à 2006 inclus. Dans sa réponse relative aux notifications reçues, la Société Cosumar a rejeté l'ensemble des chefs de redressements qui lui ont été notifiés. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quelle sera l'issue finale de ce contrôle ni son impact éventuel définitif sur les comptes de la Société.
• Dans le cadre d'un accord signé en décembre 2009 avec l'Etat pour le règlement définitif des appels à garantie liés aux préjudices non fiscaux, le Groupe Cosumar a arrêté le montant global et forfaitaire des remboursements à MAD 185 millions, y compris les MAD 94,7 millions comptabilisés en 2008. Les opérations liées à ce règlement ainsi que les retraitements qui en découlent sont comptabilisés en 2009 selon la même méthode qu'en 2008. Selon le Management du Groupe, les préjudices fiscaux qui découlent des contrôles fiscaux en cours ou à venir restent couverts par la garantie actif/passif conformément aux contrats d'acquisition des sucreries. Les montants afférents à ces contrôles n'ont pas encore été arrêtés définitivement.

Casablanca, le 15 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Abdelmejid FAZELI
Associé

Aziz BIDAF
Associé

37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA
Tél : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 99 22 26